

Proposition à l'intention des élus visio-conférences destinées aux élus de la GEMAPI

En complément d'une initiative « technique », à destination des agents des collectivités intervenant dans le champ de la GEMAPI, qui cherche à mutualiser les webinaires organisés par les différents réseaux régionaux sous forme d'une chaîne Youtube :

<https://www.youtube.com/channel/UCOnaNM4iGMG7vLwV36REQw>

Nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement d'une série de visio-conférences destinée aux élus. Ce programme « Eau TV, des élus et des rivières » a pour vocation de donner des clefs pour s'investir plus aisément dans le mandat.

- Premier épisode du **7 septembre 2021 17h30-19h Une rivière ça fonctionne comment?**

- Deuxième épisode du **28 septembre 2021 17h30-19h La GEMA(PI), qu'est-ce que ça veut dire?**

- Troisième épisode du **19 octobre 2021 17h30-19h La (GEMA)PI, qu'est-ce que ça veut dire?**

Merci de transmettre le formulaire ci-dessous aux élus en charge de la GEMAPI et des rivières pouvant être intéressés dans votre collectivité.

Contact : (organisation générale) : Jérémy POURREAU - jpourreau@smix-dessoubre.fr

ou (relais local) Jérôme CLAIR - animateur du réseau TMR - CPIE Val de Gartempe -

86390 LATHUS - 05 49 91 71 54 - cpie-val-de-gartempe@cpa-lathus.asso.fr - www.tmr-lathus.fr

OUVERTURE de la chaîne « Eau TV, des élus et des

rièrès » <https://www.youtube.com/channel/UCH0iUTOH9F4quI5BNOBIDwQ>

Vous, ou vos collègues, êtes élus dans un syndicat de rivière ou un EPCI en charge de la GEMAPI; vous débutez, ou non, sur le sujet et vous recherchez des informations concernant les milieux aquatiques? Des guides existent mais sont-ils suffisants?

En complément des sorties terrains et des éléments que peuvent vous apporter les agents de vos structures, la chaîne YouTube « Eau TV, des élus et des rivières » vous propose à partir de septembre des rendez-vous réguliers et gratuits entre élus pour pouvoir échanger sur les thématiques autour du grand cycle de l'eau : fonctionnement d'un bassin versant, gestion des inondations, responsabilité juridique, restauration des milieux, droits et devoirs des riverains, etc...

Le principe est simple : 1 à 3 intervenants (élus/techniciens/scientifiques...) pour exposer un sujet de fond et un à deux animateurs pour poser vos questions tout au long de l'émission. Un enregistrement vidéo viendra sauvegarder le tout pour permettre aux absents de réécouter l'émission sur la chaîne ou en podcast.

Vous pourrez devenir acteur de ce programme et faire partager votre expérience ou simplement venir partager vos interrogations afin d'alimenter les futures émissions.

Ce programme a pour vocation de vous donner des clefs pour la réalisation de votre mandat, ainsi nous espérons que vous, élus, participerez soit en tant que spectateur, soit en tant que témoin.

*Pour ce **premier épisode du 7 septembre 2021 17h30-19h Une rivière ça fonctionne comment ?**, Mikael LE BIHAN de l'Office Français de la Biodiversité viendra exposer les grands principes de fonctionnement d'une rivière et de son écosystème pour que nous puissions commencer ce*

programme sur des bases communes. Un élu (en cours de recherche) viendra compléter en témoignant de l'évolution qu'il a pu constater dans la gestion des rivières.

Pour le **deuxième épisode du 28 septembre 2021 17h30-19h** La GEMA(PI), qu'est-ce que ça veut dire ?, Claire DETRUIT du CEREMA viendra exposer et illustrer les grands enjeux issus de la loi précisant les responsables de la GEstion des Milieux Aquatique. Un élu viendra compléter en témoignant des évolutions que cela pu entrainer dans son EPCL et son syndicat

Pour le **troisième épisode du 19 octobre 2021 17h30-19h** La (GEMA)PI, qu'est-ce que ça veut dire ? Sylvain MOREIRA du CEREMA viendra exposer et illustrer les grands enjeux issus de la loi précisant les responsables de la Prévention des Inondations. Un élu viendra compléter en témoignant des évolutions que cela pu entrainer dans son syndicat

Inscription pour ces 3 évènements [ICI](#)

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeM7YFXEFM_H2izpg2VrZykZBUU-luun9aNyE_fWLVAfJl-Q/viewform

Les sessions seront accessibles en direct avec un lien fourni sur inscription.

Pour être informé des futures diffusions, votre inscription est nécessaire en remplissant ce

formulaire : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSewi04noaf8HijhNF6YAC8eX8bl62HF5ouPYZRdDe_b3ca_vA/viewform

Par ailleurs, nous vous invitons à remplir le [questionnaire](#) qui a vocation en moins de 5 minutes à préciser vos besoins et voir ce que nous, agents publics, et vous, élus, pouvons faire ensemble pour faciliter vos décisions.

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfgs4JWRK_qKrrb3Zr_52n6VY3P6rogCcRifiOxdA17P9KZxQ/viewform